

TAPISSERIE & DÉCORATION D'AMEUBLEMENT



Ne pas jeter sur la voie publique - Conception & Impression : Agence de Communication Greg Courdier

CONTENUS ET OBJECTIFS :

22 semaines en entreprise sur les 3 ans de formation

La formation porte essentiellement sur les savoir-faire propres à la tapisserie d'ameublement et à la décoration d'intérieur :

- Sièges : création, restauration et habillage de sièges dans le respect d'un style, d'une époque (historique et contemporain) ;
- Décors : façonnage de tout ce qui touche à la décoration textile d'un espace intérieur et extérieur.

Le / la tapissier(ère) intervient dans différents domaines et secteurs d'activités :

- L'artisanat, correspond à la mise en œuvre d'un savoir-faire pour des prestations dans les espaces privés (particuliers) et dans les espaces culturels et artistiques (décors de théâtres, de films, châteaux, musées, parcs d'attraction...) ;
- L'industrie du mobilier où le travail du tapissier concerne des espaces recevant du public (salle de spectacle, cinéma, spa / thalasso, hôtellerie /

restaurant...) et dans les domaines de l'industrie du transport (nautisme, aéronautique, ferroviaire, caravaning et automobile).

Autres activités :

- Réalisation et pose de tentures murales ;
- Habillage de portes et de meubles (gainage) ;
- Communication, coordination et installation de l'habillage vertical (murs) et des accessoires ;
- Bureau d'étude et méthode : prise de côtes, mise en plan (3D), conception, planification, approvisionnement matières, matériaux...
- Home staging / relooking / upcycling.

Le/la tapissier(ère) décorateur propose aussi bien des créations contemporaines que de la restauration à l'identique, pour cela il/elle est orienté vers l'acquisition de connaissances stylistiques, artistiques et techniques.

Formation possible par apprentissage sous réserve de trouver une entreprise.

INSERTION PROFESSIONNELLE :

- Artisan tapissier (ère) d'ameublement, restaurateur (trice) de mobilier historique et du patrimoine ;
- Employé(e) dans l'industrie du siège, du mobilier de collectivité, d'hôtellerie / restauration, l'événementiel, les salles de spectacle, les cinémas et théâtres, le mobilier sur mesure-adapté (médical, thalasso), stores et bâches, le mobilier de salon intérieur et extérieur (espace terrasse, jardin, piscine, etc.), le secteur nautique et aéronautique, ferroviaire, caravaning et automobile ;
- Créateur (trice) / Concepteur (trice) de mobilier design ;
- Décorateur (trice) d'intérieur ;
- Vente / conseiller(ère) commercial(e) et e-commerce / représentant pour magasins, fournisseurs, éditeurs de textile.

POURSUITE(S) D'ÉTUDES OU FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Niveau III

- MC Décors textiles permanents et éphémères (1 an)
- BP ameublement option tapisserie décoration (2 ans)
- CAP ou BM Sellier Garnisseur
- Formation continue : CQP tapissier en travaux hors atelier, dit « Villiers », (1 an)

Niveau IV

- FMA spécialité tapisserie (3 ans)
- BTM Tapissier décorateur (2 ans)

Niveau V

- DMA : arts de l'habitat option décors et mobiliers (2ans)

Niveau VI

- DN MADE Objets (3 ans)
- DN MADE Matériaux (3 ans)
- DN MADE Textile (3 ans)